



# PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

Quartier Saint Philibert

Plomelin

**« L'habitat participatif repose sur une démarche citoyenne : il permet à des groupes de personnes de construire et de partager un mode de vie écologique et solidaire. »**

La loi ALUR de 2014 lui donne un statut officiel.

Le projet **Anat Eo** porte sur la création d'un habitat participatif de 10 logements au sein du lotissement Saint Philibert à Plomelin.

Il rassemble actuellement six foyers (7 personnes).

## **Nos intentions :**

- Habiter chacun chez soi tout en mutualisant des locaux et des espaces
- Réduire notre impact écologique par la conception\* et la construction des logements et par notre manière de vivre
- Enrichir et développer nos relations sociales en proposant des échanges au sein du quartier, de la commune et au delà à travers des rencontres, des repas conviviaux, des spectacles, des concerts et autres activités partagées.

\*Les futurs résidents participent à la conception du bâtiment.

Notre partenariat avec un promoteur social, le Logis Breton, sécurise le projet et nous permet d'accéder à des financements aidés sous la forme de PSLA (prêt social location accession)

## **Nos valeurs :**

- Elles sont résumées dans la charte annexée.



# LES FUTURS HABITANTS ACTUELS

---

## Christian

76 ans  
Marié, 3 enfants, 5 petits-enfants  
Retraité  
Centres d'intérêt : Ecologie, nature, agriculture  
Activités : Vélo, randonnée, lecture, militant associatif



## Corinne

57 ans  
Célibataire  
Employée polyvalente dans une cidrerie et en cours d'installation d'un cabinet de sonothérapie dans un tiers-lieu sur Plonéour-Lanvern.  
Créative (peinture, laine feutrée, couture...) - Proche de la nature et des animaux - Balades et baignade - Danse bretonne - Cuisine - Curieuse de la vie

---

## Estelle

56 ans  
Séparée  
1 fille de 25 ans  
Bibliothécaire, vidéothécaire dans une collectivité territoriale  
Centres d'intérêt : lecture, cinéma, théâtre, concert, voyage, randonnée, natation, danse





## Jeanne

55 ans

1 fils de 20 ans

Vie en concubinage distancié

Responsable administrative dans une PME

Centres d'intérêt : randonnée, natation, lecture, production radiophonique, chant

## Maud

54 ans

1 fils de 22 ans

Sans travail, personne handicapée, très autonome

Bénévole au sein de APF France Handicap et au sein de l'équipe professionnelle de volley de Quimper



## Moona

77 ans

Mariée, 3 enfants, 5 petits enfants

Institutrice retraitée.

Centres d'intérêt: nature, écologie, médecines douces, marche, chant, travail de la voix, sons harmoniques, massages de bien être, expositions (peinture, sculpture), spectacles vivants.



## Patrick

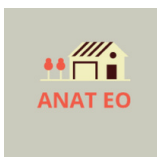
66 ans

veuf, 3 grands enfants et 3 petits-enfants

Retraité, avec de temps en temps des missions de consultant et surtout une activité auprès de l'ADIE et France Active.

Activités : vélo, marche, moto, jardin





## LA CHARTE D'ANAT EO

La présente charte précise les valeurs de base sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord et auxquelles chacun.e s'engage.

Elle est opposable à tout membre du groupe d'habitants dont le comportement ne serait pas adéquat, tout en étant susceptible de connaître des aménagements nécessaires en fonction de l'évolution du groupe. Cette charte définit un équilibre entre le "donner" et le "recevoir", les droits et les devoirs de chacun, pour une cohabitation harmonieuse.

### Les valeurs communes:

- l'écoute, le respect, l'entraide, la solidarité, le partage, l'accueil et l'ouverture aux autres
- l'expression de chacun.e
- la cohésion du groupe, basée sur la confiance, la tolérance, l'honnêteté, la bienveillance, la courtoisie, l'authenticité et la simplicité
- la laïcité
- la volonté de contribuer à une transition écologique et sociale juste en recherchant la sobriété

### Vivre ensemble:

- favoriser et entretenir la convivialité, la bonne humeur, le plaisir d'être ensemble, dans le respect de l'intimité, de la vie et des espaces privés de chacun ainsi que des espaces communs
- s'entraider en cas de dépendance, de coups durs
- favoriser la communication de façon à gérer positivement les conflits et/ou tensions éventuels, rechercher le consentement, accepter une médiation si besoin
- s'impliquer dans le projet collectif en :
  - mutualisant du temps : travaux collectifs, réunions, moments conviviaux
  - mutualisant des espaces : locaux communs, espaces extérieurs
  - mutualisant du matériel : outillage, outils de jardinage...
  - pratiquant des échanges de savoirs et savoirs-faire

### Respect de l'environnement:

- privilégier les matériaux biosourcés et écologiques dans le bâti
- pratiquer un jardinage respectueux de la nature
- donner la priorité aux énergies renouvelables
- limiter les déplacements et favoriser les déplacements doux (marche, vélo) en privilégiant les services et commerces locaux
- favoriser les produits issus d'une agriculture biologique et les achats groupés auprès des producteurs locaux
- limiter nos déchets, nos besoins en eau et en énergies
- limiter et grouper dans la mesure du possible nos déplacements en automobile

### Le fonctionnement:

- tenue de réunions mensuelles et plus si besoin, avec ordre du jour et compte rendu; tenue d'une assemblée générale annuelle avec présence obligatoire
- prises de décision par consensus avec consentement recherché
- signature de la charte par chaque membre après lecture commentée en groupe
- gestion des communs en bonne intelligence, avec le souhait de favoriser l'organisation à des événements permettant l'accueil et la participation de personnes non-habitanes
- événements
- être attentif à entretenir et favoriser des relations avec les habitants du quartier et de la commune
- échanges et collaboration avec d'autres projets d'habitats participatifs. Essaimage

